

Baroudeur de Luxe

DISCOVERING THE WORLD FRIENDLY

Covid 19:

Tous les frais liés aux tests PCR ou autres, ou quarantaine imposée suite à un test positif, ou changement de billet d'avion ou nuits d'hôtel supplémentaires en découlant, sont à la charge du participant à 100%.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE 10/11/2023

Ces conditions annulent toutes conditions antérieures

Important: Claude Baquet, via l'Organisateur, organise ses voyages pour lui-même, ou ses amis. Il n'est pas une agence de voyage et ne propose aucune garantie ! Vous pouvez profiter de son expérience et de son aide, mais il n'en porte en aucun cas la responsabilité (sauf bien entendu en regard des limitations d'ordre public et de sa faute lourde, intentionnelle ou de sa négligence grossière)! Chacun reste libre de venir, ou de choisir son mode de transport aérien, ou encore tout autre moyen pour se rendre sur le lieu de rendez-vous. Il n'y a aucune garantie par rapport à la description des programmes transmises par Claude Baquet, lui-même tributaire d'éventuelles modifications de programme ou imprévus. Enfin, toute personne l'accompagnant librement doit agir en bon père de famille et s'assurer par lui-même contre tous incidents de quelque nature que ce soit.

Inscription:

L'inscription à l'un de nos séjours implique l'acceptation de nos conditions générales.

Prix:

Le client reconnaît avoir pris connaissance des informations relatives au voyage qu'il a choisi, grâce au programme du séjour et aux fiches techniques. Nous mentionnons dans nos fiches techniques ce qui est compris et ce qui ne l'est pas. De manière générale, les frais de billet d'avion, de visas et d'assurance ne sont jamais compris dans le prix. Toute modification des taux de change, des transporteurs ou autres prestataires de services peut entraîner le réajustement des prix publiés. Prix établis à la date du 01/01/2023 sur la base du cours des changes et des prestations à ce jour et susceptibles de réajustement d'ici à la date de départ.

Paiement:

L'acompte de 35% du montant total du voyage doit être envoyé par virement bancaire à notre banque dans les 8 jours qui suivent la réception de la confirmation d'inscription, sans quoi l'inscription est annulée. Le solde devra être réglé impérativement 27 jours avant le départ (euros). Sans quoi BDL se réserve le droit d'annuler votre participation voyage sans aucun remboursement du prix du voyage et de votre billet d'avion, ou transport: train, bus...

Responsabilité:

Chaque client est tenu de se plier aux formalités de police et sanitaires. Les informations sur ce sujet ne sont fournies qu'à titre indicatif et ne peuvent engager notre responsabilité. Le non respect des formalités de police et sanitaires, implique la seule responsabilité du client qui prend à sa charge les frais occasionnés.

Modifications de voyage:

En raison de la particularité de nos séjours et voyages et de leur caractère sportif, nous ne pouvons être tenus pour responsables et redevables d'aucune indemnité, en cas de changement de dates, d'horaires ou d'itinéraires prévus, en particulier si ces modifications proviennent d'événements imprévus ou de circonstances impérieuses, impliquant la sécurité des voyageurs. Chaque participant doit se conformer aux conseils et consignes donnés par l'encadrement. Nous ne pouvons être tenus pour responsable des incidents, accidents ou dommages corporels qui pourraient résulter d'une initiative personnelle imprudente. L'encadrement reste seul juge durant le séjour de modifications de programme en fonction des conditions météorologiques et de la montagne, de la santé des participants, des acquis techniques. Il peut alors être proposé un itinéraire différent ou un autre massif. Les frais supplémentaires occasionnés restent à la charge du client. Si les dates aller et retour du voyage sont modifiées, en raison d'une perturbation du transport aérien, nous ne pouvons en aucun cas être tenus pour responsables. Dans ce cas, une participation aux éventuels frais supplémentaires occasionnés est demandée. Si nous nous trouvons dans l'impossibilité de fournir une partie des engagements prévus, nous ferons tout notre possible pour les remplacer par des prestations équivalentes. Nous pouvons être amenés, lorsque les circonstances nous y contraignent, à substituer un moyen de transport à un autre, un hôtel à un autre, prendre un itinéraire différent ou annuler certaines excursions, sans que ces modifications exceptionnelles donnent lieu à une quelconque indemnisation, le client ne peut les refuser sans motif valable.

Assurance:

Chaque participant doit avoir préalablement souscrit une assurance R.C et une garantie multirisques couvrant les frais d'annulation - rapatriement - maladie - accident de voyage - perte ou vol de bagages - secours en montagne - interruption de voyage.

Annulation:

- De votre part:

Si le client se trouve dans l'obligation d'annuler son voyage, il devra en informer Baroudeur de Luxe par voie électronique (baroudeurdeluxe@gmail.com) permettant d'en obtenir un accusé de réception; c'est en effet la date d'accusé de réception de ce message qui sera retenue comme date d'annulation pour la facturation des frais d'annulation.

Les frais d'annulation sont calculés en fonction de la date d'annulation par rapport à la date de départ du voyage sur le montant total du voyage, hors frais de visa, assurances, « dépôt » sur permis, frais engagés par le client tels que, frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile, frais d'obtention des visas, documents de voyages, frais de vaccination ne pourront faire l'objet d'un remboursement.

- Annulation à 70 jours du départ :
Retenue de 35% du prix du voyage / personne
- Annulation entre le 69e et le 31e jour :
Retenue de 66 % du prix du voyage / personne
- Annulation à moins de 30 jours :
retenue de 100 % du prix total du voyage / personne
+ 70 euros de frais de dossier.

Toute interruption volontaire du voyage de votre part après le départ n'ouvre droit à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par l'encadrement du séjour, pour niveau insuffisant ou non respect des consignes de sécurité.

Type d'annulation non couvertes :

- Manquer le départ du voyage et les frais adjacents;
- Décès de la personne;
- Les accidents et maladies dont la première constatation a été faite avant la réservation du billet;
- Les cas contact pour le Covid 19;
- Refus embarquement suite à une prise température (> 37,7°C);
- Le suicide, la tentative de suicide;
- L'ivresse ou l'usage de stupéfiants ou de médicaments non prescrits par une autorité médicale compétente;
- Les troubles psychologiques ou psychiatriques;
- La grossesse, qu'elle soit normale ou pathologique, l'accouchement et ses suites;
- Les conséquences de la faute intentionnelle des personnes physiques ayant la qualité d'Assuré.

En cas de location de bateau je me réfère aux conditions du loueur utilisé.

Annulation de notre part :

Aucun remboursement en cas d'annulation pour cause exceptionnelle indépendante de notre volonté: attentats, catastrophes naturelles, inondations, événements de guerre, grèves, émeutes, de troubles civils ou militaires ou de dommages causés par des véhicules de guerre, épidémie etc.

Les situations donnant droit à une intervention sont les suivantes :

- raisons médicales (maladie, accident, accouchement prématuré,...) Avec certificat.
- raisons professionnelles (licenciement, suppression des congés, ...)
- raisons administratives (refus de visa, ...)
- imprévus (accident de circulation, hospitalisation ou décès d'un proche ou en cas de sinistre grave à votre domicile en Belgique, ...)

Billet d'avion:

Pour les billets d'avions, voir suivant les conditions avec l'agence émettrice des billets. Bdl n'est pas responsable de ces conditions de ventes propres à chaque agence. Souvent les billets sont non remboursables mais modifiables avec frais.